PROGRAMME DE FORMATION

Date de création : 19/02/2025
Date de mise à jour : 19/02/2025

Intitulée de la formation : Protection sociale, retraite et prévoyance des gérants non salariés.

Public concerné :

- Entrepreneurs non salarié

Pré-requis de la formation : Aucun

Objectifs :

À la fin de cette formation, les participants seront capables de :

- Comprendre le fonctionnement du régime social des gérants non salariés
- Connaître les droits en matière de retraite et de prévoyance
- Identifier les dispositifs complémentaires pour optimiser sa protection

Durée : 7 heures (1 jour)

Contenu du programme :

Matinée (3h30) : Le cadre général de la protection sociale des TNS

9h00 - 9h30 : Introduction et tour de table

- Présentation du formateur et des participants
- Attentes et objectifs individuels

9h30 - 10h30 : Le régime obligatoire de protection sociale des TNS

- Différences entre salarié et travailleur non salarié
- Les caisses de protection sociale (SSI, CIPAV, autres régimes)
- Prestations couvertes (maladie, maternité, allocations familiales, invalidité, décès)
- Les limites de la protection sociale obligatoire

10h30 - 10h45 : Pause

10h45 - 12h00 : La retraite des gérants non salariés

- Fonctionnement des régimes de retraite des indépendants
- Retraite de base et complémentaire
- Modalités de calcul des droits et durée de cotisation
- Impacts des réformes récentes
- Anticiper et optimiser sa retraite

12h00 - 12h30 : Questions et échanges

12h30 - 13h30 : Pause déjeuner

Après-midi (3h30) : Complémentarité et optimisation de la couverture sociale

13h30 - 14h30 : La prévoyance des gérants non salariés

- Risques couverts : incapacité de travail, invalidité, décès
- Indemnités journalières et prestations en cas d'accident/maladie
- Carences et faiblesses du régime obligatoire

14h30 - 15h30 : Les solutions de protection complémentaire

- Mutuelle santé : comment bien choisir son contrat ?
- Assurance prévoyance : couverture décès et invalidité
- Contrats retraite Madelin : avantages fiscaux et conditions
- Comparaison entre les différentes solutions disponibles

15h30 - 15h45 : Pause

15h45 - 16h30 : Cas pratiques et mises en situation

- Simulations de calcul de cotisations et prestations
- Étude de cas concrets : choix de contrats adaptés à différents profils

16h30 - 17h00 : Synthèse et plan d'action personnel

- Récapitulatif des points clés
- Élaboration d'un plan personnalisé de protection sociale
- Questions/réponses et évaluation de la formation

Modalités et délais d'accès
L' accès de nos formations peut être initié, soit par le dirigeant, soit par l'employeur, soit par le salarié avec l'accord de ce dernier. L'intégration se fera 15 jours après contractualisation.

Méthodes pédagogiques
Méthode active, participative et interrogative. Le stagiaire est au cœur du processus de la formation. Il est acteur de son parcours.

Modalités d'évaluation
Avant le démarrage de la formation : un échange avec notre formateur ou formatrice sera nécessaire afin de recenser en détail vos besoins et vos attentes de la formation.
Pendant la formation : Plusieurs exercices possibles vous seront proposés pendant la formation (étude de cas, mise en pratique...)
Après la formation : la formation se clôture avec un test de fin de formation, il peut avoir la forme d'un QCM ou d'un cas pratique.

Information sur la certification : Aucune certification, à la fin de la formation vous recevrez une attestations de fin de formation et le certificat de réalisation.

Modalités de la formation
La formation peut être réalisée à distance, au sein des locaux de l'entreprise, dans les locaux de l'organisme de formation ou conçue sur mesure.

Accessibilité de nos formations aux personnes en situation de handicap
Tous nos formateurs, de par leurs expériences sont sensibilisés aux situations de handicaps. Nous veillons au respect des conditions d'accueil des publics concernés et étudions au cas par cas toutes les situations de handicap afin d'envisager une intégration dans la formation.

Pour toute question concernant une situation de handicap, quelle qu'elle soit, et pour évaluer et anticiper les aménagements nécessaires à votre participation, vous pouvez prendre contact avec Ahmet ECIR - concept2a@hotmail.fr - 03 88 78 32 43

Contacts
Pour toute renseignement concernant la formation ou ses modalités, vous pouvez contacter :
Ahmet ECIR - concept2a@hotmail.fr - 03 88 78 32 43

Tarif (forfait/coût) : A partir de 350€ net de TVA en modalité inter entreprises

Indicateur :

- Nombre des stagiaires formés 13
- Taux de satisfaction des stagiaires : 99,58 %